

Formulaire de mise en candidature

La présente mise en candidature concerne (veuillez cocher une seule case) :

Une personne

Un groupe

Veuillez remplir ce formulaire et le retourner avec les éléments d'information suivants, qui sont demandés à la rubrique **appel de candidatures** de la section du site Web portant sur les Prix du CRSNG pour la promotion des sciences :

- une description des activités de promotion de la personne candidate ou du groupe mis en candidature (au plus trois pages);
- trois lettres de recommandation signées;
- des documents d'appui (au plus quatre pages);
- le [Formulaire de modalités pour la personne candidate ou le groupe mis en candidature](#) signé;
- le [Formulaire de modalités pour l'auteur ou auteure de la mise en candidature](#) signé.

Nom et titre de la personne **candidate** (ou de la personne représentant le groupe mis en candidature) :

Nom et titre de la **personne qui propose la candidature** :

Organisation (s'il y a lieu) :

Organisation (s'il y a lieu) :

Adresse postale :

Adresse postale :

Tél. : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Courriel : _____

Les mises en candidature doivent parvenir au CRSNG au plus tard le 15 novembre.

Les candidatures doivent être présentées par voie électronique au moyen du système de [présentation sécurisée des demandes aux programmes de collaborations novatrices et de promotion des sciences du CRSNG](#). Le dossier de candidature devrait constituer un seul document en format PDF.

Les décisions du Comité de sélection des subventions PromoScience et des Prix du CRSNG pour la promotion des sciences sont définitives. Advenant qu'aucune candidature ne soit retenue, aucun prix ne sera décerné. Les personnes qui proposent une candidature doivent obtenir une autorisation écrite de la personne candidate concernant sa mise en candidature, l'information présentée à cet égard et, advenant qu'elle soit sélectionnée pour recevoir un Prix du CRSNG pour la promotion des sciences, la divulgation de son nom et d'une brève description de ses activités. Tout autre renseignement ne sera divulgué qu'en consultation avec les personnes lauréates. Aucune poursuite ne peut être entamée contre le CRSNG des suites d'une telle divulgation. La signature de la personne candidate l'engage à respecter ces conditions. Les documents de mise en candidature et les documents à l'appui de la candidature deviennent la propriété du CRSNG et ne seront pas retournés à l'expéditeur ou l'expéditrice.

PROTÉGÉ B UNE FOIS REMPLI